

Il s'agit de toute évidence d'une situation très urgente et pour laquelle ces personnes n'ont aucun recours judiciaire.

M. CORBETT—VIA RAIL—LA RÉDUCTION DU SERVICE-VOYAGEURS

**M. Bob Corbett (Fundy-Royal):** Madame le président, je veux déposer sur le bureau de la Chambre une pétition signée par quelque 600 habitants de la province du Nouveau-Brunswick et d'un peu partout au Canada qui viennent ajouter leurs noms à ceux des quelque 13,600 Canadiens au nom desquels j'ai déposé une pétition à la Chambre dénonçant la réduction des services de VIA Rail. Ils s'associent au milliers de citoyens canadiens qui, chaque soir, tombent à genoux et supplient le ciel d'intervenir pour que la justice règne au Canada et que le gouvernement ne puisse les empêcher d'aller retrouver et de visiter leurs parents et amis partout au Canada par la décision arbitraire qu'il vient de prendre.

\* \* \*

### QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

**M. David Smith (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé):** Madame le Président, on répond aujourd'hui aux questions n<sup>os</sup> 1775, 2724, 2994 et 3025.

[Texte]

#### LES DÉPENSES DE LA SCHL POUR LA PUBLICITÉ

Question n<sup>o</sup> 1775—**M. Stevens:**

Pour l'année financière en cours, à combien s'élèvent les dépenses effectuées par la Société canadienne d'hypothèques et de logement pour a) la publicité, b) les publications gratuites ou subventionnées, c) toute autre information transmise au public?

**L'hon. Paul J. Cosgrove (ministre des Travaux publics):** La Société canadienne d'hypothèques et de logement m'informe qu'à la date où la présente question a été posée, les dépenses estimatives pour l'année civile 1980 étaient comme suit: a) \$750,400; b) \$695,200; c) \$475,500.

#### LE COÛT DE LA CONVERSION AU SYSTÈME MÉTRIQUE

Question n<sup>o</sup> 2724—**M. Beatty:**

Combien la conversion au système métrique a-t-elle coûté aux a) détaillants, b) contribuables canadiens?

**M. Ralph Ferguson (secrétaire parlementaire du ministre d'État (Petites entreprises et Tourisme)):** En ce qui concerne la Commission du système métrique, la réponse suivante convient: a) L'Association des marchands détaillants du Canada et le Conseil canadien du commerce de détail ont fait savoir à la Commission du système métrique du Canada que le coût, pour les détaillants, de la conversion au système métrique, à ce jour, a été minime, sauf pour les détaillants touchés par les trois programmes-témoins de conversion des balances des commerces au détail d'aliments. Autrement, il leur a suffi de se procurer des galons à mesurer et/ou des règles métriques. Les détaillants ont dû déboursier certains montants supplémentaires pour la formation de leur personnel, l'élaboration de matériel de promotion supplémentaire et l'achat d'espace additionnel pour leur publicité à cause des deux échelles de mesures qui prenaient plus de place. Toutefois, ces frais sont généralement trop bas pour justifier une comptabilité distincte.

### Questions au Feuilleton

En ce qui concerne la conversion des balances dans les trois villes-témoins, le coût de conversion des balances des détaillants en alimentation fut généralement le plus important. Le coût moyen de conversion d'une balance varie avec le genre de balance. Une balance électronique numérique moderne contient un dispositif de conversion intégré et peut généralement être convertie sans frais. Pour une balance mécanique en bonne condition, le coût varie de \$100 à \$400 l'unité, selon la marque, le modèle et le genre de conversion choisi. Les balances avec étiquetage et préemballage automatique ne sont utilisées que dans les grands supermarchés. La conversion de ce genre de balance coûte entre \$800 et \$900. Les détaillants n'ont pas communiqué le détail de leurs frais individuels à la Commission du système métrique, mais des estimations officieuses, fondées sur le nombre des balances par rapport aux dépenses indiquées plus haut situeraient le coût, réparti sur la population des zones-témoins, à moins de \$1 per capita.

Pendant, il est difficile d'évaluer précisément les frais de cette conversion parce que de nombreux détaillants ont choisi d'acheter des balances électroniques modernes pour renouveler leur matériel et accroître leur productivité plutôt que de convertir des balances mécaniques désuètes et/ou inefficaces. En effet, bon nombre de balances de ce type ne pouvaient calculer le prix des aliments à cause des augmentations qui ont fait grimper le prix des produits alimentaires au-delà de la limite indiquée sur le cadran de la plupart des balances. Quelques détaillants peuvent calculer que le coût de la conversion inclut celui de la modernisation de leur équipement parce que les deux coïncident, mais en fait, ces dépenses auraient dû être engagées tôt ou tard à une date ultérieure pour remplacer les balances désuètes. Il faudrait aussi noter que des concessions spéciales sur le plan des taxes fédérales et douanières réduisent effectivement pour le détaillant, le coût de la conversion au système métrique des balances.

Le coût des nouvelles balances est compensé chez les détaillants qui s'en sont procuré parce qu'elles offrent de nombreux avantages dont une meilleure production, une plus grande précision et moins de temps de réparation. Aucune étude n'a été faite pour évaluer l'effet compensatoire de ces avantages, mais certains détaillants disent que le coût des balances électroniques modernes est épongé en moins d'un an.

b) Le fonctionnement de la Commission du système métrique, de 1971 au 31 mars 1981, a coûté \$37,084,990, somme qui a été payée par les contribuables canadiens. En plus, des contributions au titre du programme d'assistance—outils métriques des ouvriers se chiffrent à \$5,858,597 pour la même période.

Quant aux dépenses effectuées par les entreprises et les industries, la politique du gouvernement du Canada est la suivante: ces frais sont à la charge de ceux qui se convertissent dans la majorité des secteurs. Chaque société et organisme qui s'est converti au système métrique a été guidé par sa propre évaluation de ses intérêts à court et à long terme. Chaque secteur et cellule de l'économie a été invité à reconnaître les possibilités de changement et à en absorber les coûts, de la même façon qu'il retirera les bénéfices résultant du changement. Les frais de la conversion ne surviennent qu'une fois, alors que les bénéfices qui en résulteront se traduiront en économies à long terme pour les fabricants, les détaillants et les consommateurs-contribuables.